

LÉGATION SUISSE

EN

ITALIE

In circulation

I. VIII. 20

N. 10

Florence le 29 juillet 1870

N. 3341.

Au Haut Conseil Fédéral,

Berne.

Monsieur le Président et Messieurs,
 j'ai reçu votre office du 25 (239) et aussitôt
 après sa réception hier, j'allai aux informations au Ministère des Affaires
 Étrangères, et en suite de la conversation que j'eus avec Monsieur Visconti
 Venosta, je pus vous télégraphier que la nouvelle de la formation d'un corps
 d'armée de 60 000 hommes dans la Haute Italie n'avait aucun fondement.

Mon rapport, que vous mentionnez, doit être celui du
 18 courant - j'y parle de la levée effective (non pas d'un bruit) de deux classes, à
 peu près 60 000 hommes, mais non pas de la formation d'un corps d'armée.
 Vous avez reçu hier ou aujourd'hui mon rapport du 26 courant, où la
 situation politique et militaire de l'Italie est exposée telle qu'elle est encore
 en ce moment. Pour être mieux renseigné je me suis rendu ce matin chez
 le Ministre de la Guerre. Le Général Govone m'a confirmé d'abord ce que
 m'avaient dit hier son collègue - Il entra ensuite dans quelques détails ultérieurs.
 L'armée sur le pied de guerre, me dit-il, est composée de 11 classes: on les
 avait réduites à 3 à cause de la situation financière: elles sont maintenant
 portées à 5. Les troupes rassemblées dans la Haute Italie arrivent à peine au
 chiffre de 60 000 hommes. On n'a pas même au Camp de Poma cette



année, mais il est possible qu'on y envoie à tout dévot quelques troupes, mais pas plus d'une division à la fois. Pour ces deux classes d'armes de terre et pour une classe de marine le ministre a demandé un crédit supplémentaire de 16 millions dont 1 pour la marine.

Les préparatifs sont sur un pied modeste. Ils sont rendus nécessaires par les tentatives incessantes et en dernier lieu celles de Milan, du Parti Républicain. Le Général Govone me disait nous achetons quelques chevaux nous n'en avons que 40 par batterie, tandis que les Français au temps de paix en ont quatre-vingt. Il ne s'agit pas d'une mobilisation proprement dite, mais des moyens strictement nécessaires pour le transport.

D'après ce que m'en a dit le ministre des Affaires Étrangères les Français quittent décidément Civita-Vecchia et dès lors évident comme il me l'a dit d'ailleurs qu'il faut une force respectable à la frontière Pontificale pour empêcher des invasions de bandes de volontaires - à ce point de vue le déménagement des Français est plutôt une charge pour l'Italie; mais en agissant de la sorte le ministre espère que sa loyauté trouvera, à la fin de la guerre, de manière ou d'autre, une compensation dans cette chère question Romaine.

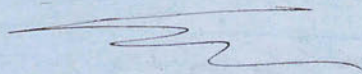
Les enrôlements adhésifs par voie publique par le Comte Braschi de St Simon aux volontaires qui offraient leurs services à la Drufo, ont été jugés un acte insolite en diplomatie et j'ai lieu de croire que le ministre s'en soit plaint. Il paraît du reste que ces enrôlements avaient été gratuits et qu'il aurait été très possible de récompenser ces volontaires individuellement.

... et la suite des désordres qui ont eu lieu, soit disant pour la Neutralité, et tout en même temps contre la France et en faveur de la Drufo, dans les principales villes du Royaume, les Grands Jouvencaux commencent à réagir et à être sympathiques à la France. La Gauche Parlementaire ainsi que ses journaux continuent ses faveurs à la Drufo - Cependant en serait-il de même si elle parvenait à prendre les rênes du Gouvernement? pour le moment

cette éventualité n'existe pas. Les journaux de la gauche persistent à soutenir et
 quelques députés y ont fait de très loües allusions à la Chambre, que des négociations se
 poursuivent entre Paris et Florence et peut-être Vienne, en dehors des Cabinets, et que
 dans des circonstances données un nouveau Ministère inaugurerait cette triple alliance
 M^r le Comte Vincenzi en serait l'intermédiaire: il devrait être actuellement à Vienne.
 Puisque ce sont des négociations secrètes, en dehors des Cabinets, il est assez difficile d'en
 savoir quelque chose de positif. Ce que l'on peut dire c'est que la supposition ne
 paraît pas tout-à-fait dénuée de fondement. M^r Lanza Président du Conseil est, dit-on,
 très contraire à toutes alliances; c'est pourquoi la gauche le soutient; et l'on croit que gé-
 néralement sa présence au Ministère comme une garantie de la Neutralité par
 contre, comme déjà je vous l'ai dit, une grande partie de la Droite lui est
 hostile.

Agréiez moi-même le Président et mesoremes l'acquiescement de ma
 haute considération.

S. B. Pioda



3239

Bundesrath vom 3. August 1870

König 29 v. W. 6.

F. L. 1870.

A. A.